

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lébamba/Examen et vote du budget primitif exercice 2019...

Plus de dix heures pour scruter les dépenses



Le bureau du Conseil municipal dirigeant les travaux.



Une vue des conseillers pendant leurs travaux.

Gloire Junaël MOU-BEDI BIGOGO
Lébamba/Gabon

LES conseillers élus aux dernières élections locales pour le compte de la commune de Lébamba viennent de se retrouver, pour la première fois, dans la salle des conférences de ladite institution, pour examiner et voter le budget primitif exercice 2019. Celui-ci s'élève en recettes et dépenses à la somme

de 161 millions 174 mille 742 francs. Le préfet de la localité, Euloge Parfait Mombo Moukaga, représentant la tutelle, a ouvert les travaux de ces assises. Il a appelé tous les conseillers à dépasser les clivages politiques pour privilégier Lébamba d'abord. D'autant que, selon lui, le vote de ce budget est très déterminant dans les réalisations que la mairie doit entreprendre. Après la mise en place du bureau de la séance, s'en est suivi l'appel des

conseillers. Sur les 19 élus, 2 étant démissionnaires, ce sont donc 17 conseillers qui ont pris part à cette cérémonie. Le quorum largement atteint, il fallait passer à l'essentiel. Et puisque les recettes ne faisaient l'objet d'aucun débat, parce qu'actées par les tutelles ministérielles du Budget et de l'Intérieur, les débats se sont donc focalisés sur le chapitre des dépenses. Et pendant plus de 10 heures d'horloge, les élus municipaux ont minutieusement regardé,

commenté et donné leurs suggestions, ligne par ligne, sur les dépenses proposées par le bureau de séance. Tout au long des débats, Missengue Pedy, maire de la commune et président de la séance, a apporté la clarté là où cela paraissait nécessaire. Ainsi, les lignes des dépenses comme les unités rentables, à l'instar de la réparation de véhicules de transport, du motel abandonné, de l'entretien du patrimoine culturel et autres, ont été passées au peigne fin.

Les conseillers n'ont pas manqué de faire plusieurs propositions constructives, comme la mise en place de bancs publics dans la cité, la construction d'une tribune des fêtes moderne à double face, d'un mini-marché pour les femmes rurales, des discussions franches avec les responsables du Conseil national de l'eau et de l'électricité pour l'éclairage de la ville, etc. La réflexion sur le nouveau site du cimetière communal et le problème de l'aménagement de la

voirie n'étaient pas en reste. Et les conseillers de conclure que si le développement économique d'un milieu est un processus, il faut commencer par ce qui peut l'être. Dans l'ensemble, cette première session a été à la hauteur des attentes de l'assemblée, à en juger par la qualité des débats et surtout par la grandeur d'esprit dont ont fait montre l'ensemble des conseillers, privilégiant l'intérêt unique d'un véritable développement de la ville de Lébamba.

... et administration du territoire

Le nouveau secrétaire général de la préfecture présenté à l'administration



Le préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga présente le secrétaire général, Alexandre Moukambi Moukambi.



Le maire Missengue Pedy (debout) prodiguant des conseils au promu.

GJMB
Lébamba/Gabon

LE nouveau secrétaire général du département de la Louetsi-Wano à Lébamba, Alexandre Moukambi Moukambi, vient officiellement de prendre ses fonctions. C'était au cours d'une cérémonie de présentation de l'intéressé à

l'administration locale par le préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga. Intervenant à cette occasion, M. Mombo a remercié les hautes autorités du pays pour avoir porté leur choix sur la personne d'Alexandre Moukambi Moukambi au poste de secrétaire général de la préfecture de Lébamba. Il a alors appelé le promu, qui occupe pour la première fois ce poste, à plus d'assiduité au

travail, au respect de la hiérarchie mais aussi de ses administrés, qui constituent une mine dans l'accomplissement de ses nouvelles missions. Autre intervenant, le maire de la commune, Missengue Pedy, qui a aussi félicité le promu et lui a prodigué de sages conseils, notamment dans la gestion des personnels. Tout en rappelant que cette présentation est un acte qui confirme la nomination, il

a invité le promu à une complicité administrative positive avec l'ensemble de son entourage pour réussir sa mission. Ajoutant qu'il serait inopportun pour un responsable d'encadrement de passer tout son temps à écrire contre son personnel car agir ainsi, lui a expliqué l'ancien directeur général adjoint de l'Administration du territoire, c'est souvent se comporter tel un serpent qui se mord la queue.

En revanche, a indiqué le maire Missengue, l'application du décret 724 fixant les attributions, pouvoirs et avantages des personnels de commandement et d'encadrement constitue le référentiel par excellence dans l'accomplissement de ses tâches. Le président du Conseil départemental, Gervais Boundzanga, a lui aussi repris les mêmes conseils. Comme pour dire que si Alexandre

Moukambi Moukambi échoue dans sa mission, ce ne sera pas parce que les conseils lui auront manqué. Mais à en croire le promu, cela ne risque pas d'arriver, puisqu'il a promis de ne ménager aucun effort pour accomplir au mieux ses obligations, avec le concours de son entourage à qui il a d'ailleurs lancé un appel à la conjugaison des efforts.